



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

meubles et immeubles

Question écrite n° 48410

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver à la proposition de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France (17 avril 2000) tendant à ce que les recherches soient entreprises là où elles n'ont pas lieu : Alsace-Lorraine, Algérie et DOM.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre sur la nécessité de poursuivre des recherches sur la spoliation des juifs là où elles n'ont pas eu lieu. Une fondation pour la mémoire de la Shoah, dont la création a été recommandée par la mission Mattéoli, devrait être mise en place avant la fin de l'année. Un de ses objectifs sera d'encourager les recherches sur la Shoah. Il lui appartiendra d'orienter celles-ci, notamment dans le sens préconisé par la mission Mattéoli.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48410

Rubrique : Propriété

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3866

Réponse publiée le : 4 septembre 2000, page 5130